

En quoi le programme de développement des aptitudes à la communication consiste-t-il?

Dans le cadre du PDNTAIP, un audiologiste, un orthophoniste et d'autres spécialistes vous communiqueront des renseignements pour vous aider à prendre des décisions concernant le développement des aptitudes à la communication de votre enfant. Ces renseignements seront consignés par écrit dans un document appelé « programme de développement des aptitudes à la communication ». Les services de développement des aptitudes à la communication peuvent porter sur un ou plusieurs des aspects suivants :

- Apprendre à écouter;
- Apprendre à se servir de la voix pour communiquer;
- Utiliser la technologie auditive (p. ex. une prothèse auditive, un système FM ou des implants cochléaires);
- Utiliser une langue des signes (p. ex. la langue des signes américaine ou la langue des signes québécoise);
- Utiliser la communication gestuelle.

Pour obtenir plus de détails au sujet du dépistage néonatal des troubles auditifs ou du PDNTAIP, veuillez aller au :

www.ontario.ca/troublesauditifsneonatal

Les parents sont des partenaires importants.



L'ouïe de votre bébé

Votre enfant a-t-il un déficit auditif?

Pour passer une commande téléphonique :
1 800 668-9938
ATS 1 800 268-7095

ou consulter les sites suivants : www.publications.serviceontario.ca
Publication no : 018872

En savoir plus : www.ontario.ca/enfants

This document is also available in English.
Février 2014 © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

Pourquoi mon bébé doit-il subir plusieurs tests de dépistage des troubles auditifs et examens audiologiques?

Le dépistage des troubles auditifs chez les nouveau-nés révèle seulement l'existence possible de troubles de l'audition. Le diagnostic des sons que votre bébé peut entendre, ou avoir de la difficulté à entendre, nécessite une information plus détaillée. Les tests de suivi sont effectués par des audiologistes autorisés dans le cadre du Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce (PDNTAIP).

Comment évalue-t-on l'audition d'un bébé?

L'audiologiste évaluera l'ouïe de votre bébé dans une pièce insonorisée pendant qu'il dort. Des électrodes (de minuscules dispositifs en simili tissu reliés aux connexions d'un ordinateur) sont mis en contact avec votre enfant. Leurs extrémités souples sont introduites dans les oreilles du bébé. Des sons d'intensité variable sont transmis à ses oreilles. Un ordinateur mesure la réaction aux sons du nerf auditif. Cette information permet à l'audiologiste de déceler un déficit auditif et d'en évaluer la gravité. Le test ne présente aucun danger.

Mon bébé a un déficit auditif. Que faut-il faire?

Après avoir effectué un examen audiométrique complet, l'audiologiste vous donnera des détails au sujet du déficit auditif de votre enfant, soit :

- le type de déficit auditif;
- les sons que votre bébé peut entendre;
- les sons qu'il ne peut pas entendre ou entend difficilement;

- les effets possibles du déficit auditif sur le développement de la parole et du langage;
- les types de technologie, par exemple une prothèse auditive, pouvant améliorer l'ouïe de votre bébé;
- les services de soutien offerts dans le cadre du PDNTAIP, notamment les services d'un agent d'aide au recouvrement qui pourra vous conseiller, vous soutenir et vous aider à trouver d'autres ressources dont votre enfant ou vous-même pourriez avoir besoin.

Pourquoi est-il important de détecter le déficit auditif d'un enfant aussi précocement après sa naissance?

La plupart des nouveau-nés peuvent entendre les voix de leurs parents et les sons ambiants. Les bébés qui ont un déficit auditif ont le même besoin de communiquer que les enfants dont l'audition est normale. La détection précoce d'un déficit auditif aide les spécialistes du PDNTAIP qui travaillent avec votre famille à mettre en place, des services grâce auxquels votre enfant aura la possibilité de développer ses compétences langagières et ses aptitudes à la communication.

Quel est le rôle de l'agent d'aide au recouvrement?

L'agent d'aide au recouvrement est à la disposition de votre famille pour l'appuyer. Ce spécialiste offre aux parents des enfants ayant un déficit auditif un soutien qui peut prendre diverses formes, soit :

- une aide psychosociale;
- une aide pour les aiguiller vers des services destinés aux enfants et aux familles;

- une aide pour les mettre en relation avec d'autres parents d'enfants qui ont un déficit auditif;
- une aide pour faciliter la transition de l'enfant vers des services de garde et l'école.

Quels sont les types de technologie auditive disponibles?

Il existe différents types de technologie auditive pour les nourrissons, par exemple des prothèses auditives, des implants cochléaires et des systèmes FM. L'audiologiste vous fera part de renseignements importants et entretiendra une étroite collaboration avec vous pour vous aider à choisir un type de technologie auditive pour votre enfant.

